

Conjugualité, parentalité et emploi : étude économétrique des inégalités de genre dans le panel ELIPSS.

Rezi Sabashvili

Encadré par :
Mme Gautherat Emmanuelle

Séries temporelles et économétrie de panel
Master Statistique pour l'Évaluation et la Prévision

30 novembre 2025

*Note de lecture : Pour naviguer facilement dans ce document,
vous pouvez cliquer sur les termes en gras dans le corpus afin
d'accéder directement aux annexes correspondantes.*

*Dans chaque annexe, un bouton Retour au corpus vous permettra
de revenir exactement à l'endroit où vous étiez.*

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Contexte	2
1.2	Présentation et justification de la base de données	3
1.2.1	Un dispositif pour les sciences sociales	3
1.2.2	L'Enquête Annuelle	3
1.3	Problématique et question de recherche	4
1.4	Annonce du plan	4
2	Méthodologie et construction de la base de données	6
3	État des lieux des inégalités	7
4	Approche économétrique	8
5	Interprétation et limites	9
	Annexes	10

Chapitre 1

Introduction

Sommaire

1.1 Contexte	2
1.2 Présentation et justification de la base de données	3
1.2.1 Un dispositif pour les sciences sociales	3
1.2.2 L'Enquête Annuelle	3
1.3 Problématique et question de recherche	4
1.4 Annonce du plan	4

Dans ce chapitre introductif, nous poserons les bases de notre étude. Nous détaillerons dans un premier temps le contexte socio-économique et les mécanismes d'inégalités professionnelles liés à la vie familiale.

Nous présenterons ensuite les données mobilisées, issues du panel ELIPSS, en justifiant leur pertinence pour notre recherche. Nous définirons enfin la problématique et la question centrale qui guident ce rapport d'étude, avant d'annoncer le plan général de notre démonstration.

1.1 Contexte

Cette étude prend pour point de départ un constat paradoxal. Le taux d'activité des femmes a considérablement augmenté au cours du dernier siècle. Ce phénomène s'observe dans le monde entier et particulièrement en France dans notre cas. Pourtant, des inégalités structurelles persistent encore aujourd'hui. Ces disparités ne concernent plus l'accès initial à l'emploi en tant que tel. Elles concernent désormais le maintien en emploi durant les transitions familiales. C'est ce moment précis de transition qui nous intéresse dans cette étude. Cet instant change toute la dynamique d'une vie et impacte grandement le travail.

Nous abordons la transition familiale à travers une série de concepts désormais bien établis. Nous mobilisons ici la notion de *child penalty*. Nous nous référons également aux termes de pénalité de maternité ou de pénalité conjugale. Ces différentes appellations désignent un même mécanisme économique. Elles illustrent les sanctions invisibles liées à la vie privée. La littérature sociologique dresse un constat sans équivoque à ce sujet. La mise en couple engendre des conséquences asymétriques. L'arrivée d'enfants accentue encore davantage ces disparités. Ces événements marquants ont un coût professionnel élevé. Ce coût est supporté quasi exclusivement par les femmes. Les hommes, en revanche, conservent généralement une trajectoire de carrière linéaire. La paternité ne perturbe pas leur activité professionnelle. Ils continuent majoritairement de travailler à temps plein après la naissance des enfants. Certaines études montrent même qu'ils peuvent bénéficier d'un avantage salarial comparatif. Ce phénomène est documenté sous le terme de prime à la paternité¹.

Ce double constat est largement documenté. Il est validé par des recherches portant sur des contextes variés. Ces travaux permettent de mesurer l'ampleur du phénomène.

D'une part, les travaux internationaux soulignent l'ampleur de ces inégalités. Une étude menée au Danemark illustre parfaitement ce mécanisme. Elle montre que l'arrivée d'un enfant crée un décrochage immédiat des revenus féminins. Cet écart se creuse durablement par la suite².

D'autre part, la France connaît une situation similaire. Les interruptions de carrière des mères restent la cause principale des différences de rémunération. Ce facteur explique la persistance des écarts salariaux entre les sexes, comme l'a établi une étude majeure sur le sujet³.

Enfin, l'analyse doit se porter au sein de la sphère privée. Les inégalités professionnelles trouvent souvent leur origine dans le foyer. Les arbitrages se font au niveau des arrangements conjugaux bien avant l'intervention des employeurs. Une recherche de référence a mis en lumière ces dynamiques décisionnelles⁴.

L'approche de ce rapport complète les travaux existants. La plupart des études se limitent au statut officiel. Elles opposent généralement les mariés aux célibataires. Notre

1. Correll, S. J., Benard, S., & Paik, I. (2007). Getting a Job : Is There a Motherhood Penalty ? *American Journal of Sociology*, 112(5), 1297-1339.

2. Kleven, H., Landais, C., & Søgaard, J. E. (2019). Children and Gender Inequality : Evidence from Denmark. *American Economic Journal : Applied Economics*, 11(4), 181-209.

3. Meurs, D., Pailhé, A., & Ponthieux, S. (2010). Enfants, interruptions d'activité des femmes et écart de salaire entre les sexes. *Revue de l'OFCE*, 114(3), 113-133.

4. Pailhé, A., & Solaz, A. (Dir.). (2009). *Entre famille et travail : des arrangements de couple aux pratiques des employeurs*. Paris : La Découverte, coll. "Recherches", 336 p.

étude ajoute une nouvelle dimension analytique. Nous distinguons la cohabitation de la non-cohabitation. La cohabitation implique une vie commune. Elle expose le couple à la gestion des tâches domestiques. Le poids de ces tâches repose encore majoritairement sur les femmes⁵. À l'inverse, la non-cohabitation renvoie au concept de *Living Apart Together*. Ce concept désigne les couples engagés dans une relation stable. Ces couples choisissent de conserver deux résidences distinctes. Ils dissocient ainsi la relation amoureuse du travail ménager. Cette analyse est rendue possible grâce aux données du panel ELIPSS. Nous présenterons ce dispositif en détail dans la section suivante. Nous justifierons également son utilisation pour notre recherche.

1.2 Présentation et justification de la base de données

Cette section présente le cadre méthodologique et les données sur lesquelles repose notre étude. Nous décrirons dans un premier temps le panel ELIPSS, qui est un dispositif longitudinal de référence pour les sciences sociales.

Nous détaillerons dans un second temps l'Enquête Annuelle. Nous exploitons ses variables sociodémographiques pour analyser les interactions entre la sphère familiale et la sphère professionnelle.

1.2.1 Un dispositif pour les sciences sociales

Pour cette étude, nous avons utilisé les données du panel ELIPSS. Nos recherches examinent les liens entre la vie familiale et la vie professionnelle. ELIPSS signifie Étude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales. Ce projet est dirigé par le Centre de Données Socio-Politiques de Sciences Po et le CNRS.

Nous avons choisi ce panel pour la richesse de ses données. ELIPSS permet de suivre les mêmes individus chaque année. Cela offre une vision dynamique des parcours de vie. Ce suivi dans le temps est essentiel pour bien analyser les transitions familiales.

La méthode utilisée est aussi un grand atout. Elle est différente des panels commerciaux basés sur le volontariat. Le panel ELIPSS utilise une approche probabiliste. L'Insee tire l'échantillon au sort via le recensement de la population. Cette méthode assure une bonne représentation de la population en France. Elle évite ainsi les biais souvent observés dans les enquêtes en ligne classiques.

1.2.2 L'Enquête Annuelle

Au sein du dispositif ELIPSS, nous avons choisi d'exploiter spécifiquement l'enquête annuelle. Ce module est administré chaque année aux mêmes individus. Il permet de mettre à jour leurs informations sociodémographiques de la manière la plus complète possible.

5. Champagne, C., Pailhé, A., & Solaz, A. (2015). Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? *Économie et Statistique*, 478-479, 209-242.

L'histoire de ce panel est marquée par plusieurs vagues de recrutement. Ces campagnes ont eu lieu en 2012, 2016, 2020 et 2023 pour maintenir la taille de l'échantillon face à l'attrition naturelle. Cette enquête annuelle couvre des dimensions très variées. Elle va de l'état civil aux opinions politiques, en passant par la santé et les loisirs. Le nombre de variables fluctue d'une année à l'autre. On compte par exemple 246 variables pour 2021, 207 pour 2023 et 196 pour 2025.

Nous avons sélectionné ici des variables qui reviennent chaque année. Elles couvrent les dimensions exhaustives nécessaires à notre étude. Nous analysons l'état civil et la conjugalité. Cela inclut la distinction fine entre célibat, union libre, Pacs et mariage. Nous observons surtout la cohabitation ou la non-cohabitation, qui est une distinction majeure pour nous. Nous étudions aussi la configuration familiale, le nombre d'enfants, les naissances et les départs du foyer. Nous examinons la situation professionnelle, comme le statut d'emploi, le chômage ou l'inactivité. Nous ajoutons enfin à cela le niveau de vie et le niveau de diplôme.

1.3 Problématique et question de recherche

Au regard des éléments exposés précédemment, une interrogation logique émerge. Elle constitue le cœur de notre problématique pour la suite de ce rapport. Nous cherchons à comprendre comment les événements de la vie privée, tels que la mise en couple ou la naissance d'un enfant, influencent de manière différenciée les trajectoires professionnelles des hommes et des femmes aujourd'hui.

Plus précisément, la question centrale de cette étude se formule ainsi : *l'impact de la conjugalité et de la parentalité sur la probabilité d'emploi est-il asymétrique selon le genre en France sur la période 2021-2025 ?*

1.4 Annonce du plan

Notre démonstration s'articule autour de quatre axes majeurs pour répondre à cette problématique.

Dans un premier temps, nous exposerons la méthode utilisée pour bâtir notre base de données, une étape préliminaire pour une exploitation du panel ELIPSS. Nous expliquerons le choix des variables retenues : les variables dépendantes est la variable indépendante. Nous justifierons également l'étendue de la dimension temporelle, couvrant la période 2021-2025. Enfin, nous détaillerons les traitements effectués pour nettoyer les données et corriger les biais potentiels, notamment ceux liés à l'attrition naturelle du panel au fil des vagues.

Une deuxième section de l'état des lieux des inégalités se consacre à une analyse descriptive. Son but est de faire ressortir les inégalités brutes avant d'entrer dans la complexité de la modélisation. À travers l'examen des statistiques descriptives, nous visualiserons les écarts de situation professionnelle entre hommes et femmes. Nous observerons spécifiquement comment la présence d'un conjoint ou d'enfants influence ces trajectoires. Cette photographie initiale est nécessaire pour établir les faits stylisés qui sous-tendent notre

compréhension du phénomène.

La troisième partie, la plus importante, porte sur la modélisation et les tests de spécification. Nous y expliciterons le modèle choisi pour estimer la probabilité d'emploi. Il s'agira de présenter les stratégies d'estimation qui nous permettent d'isoler l'effet spécifique des chocs familiaux. Cette démarche vise à confirmer si les asymétries repérées lors de l'analyse descriptive se maintiennent lorsque l'on raisonne "toutes choses égales par ailleurs".

Pour finir, nous proposerons une interprétation économique de nos résultats. Nous mettrons nos estimations en perspective avec les théories existantes sur la spécialisation au sein des ménages ou les discriminations statistiques. Nous conclurons en soulignant les limites inhérentes à ce travail. Nous reviendrons notamment sur les contraintes de représentativité de l'échantillon concernant certaines populations, comme les ménages d'une seule personne ou les individus peu diplômés, qui sont parfois sous-représentés avant redressement.

Chapitre 2

Méthodologie et construction de la base de données

Chapitre 3

État des lieux des inégalités

Chapitre 4

Approche économétrique

Chapitre 5

Interprétation et limites

Annexes